

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 46

Artikel: L'allure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toute la partie nord du golfe de Zuidersée était jadis occupée par une terre ferme, au midi de laquelle se trouvait le lac Flévo, né de la submersion des plaines basses, par l'eau surabondante des fleuves. En 1170, la mer, par un effort exaspéré, tailla quelques brèches dans la levée qui protégeait le Flévo, puis au siècle suivant, coupant alluvions et dunes, elle s'unit victorieusement au lac d'eau douce, qui devint le Zuidersée, c'est-à-dire mer du Sud, par opposition à la mer du Nord.

Les vieux historiens racontent que ces agressions du flot furent terribles : l'une d'elles noya 40 mille personnes, une autre 80 mille, telle autre encore 100 mille, et toutes engloutirent de vastes plaines que les Hollandais cherchent aujourd'hui à retirer des eaux.

On peut toujours souscrire pour l'atlas, qui paraît en livraisons, chez B. Benda, libraire.

Lo valet et son iâodzo.

Lo valet à Traque, ein sè marieint, s'étai met à son ménadzo et s'étai separà d'avoué son père ; mà tot parai l'étiont restà bons z'amis et sè fasont cauquies serviço. On dzo que lo père Traque volliàvè fèrè dâi bourtins po bailli sè fâiès et à sè mutons tandi l'hivai, po espargni lo fein et lo recoo, l'avai eimprontà lo iâodzo à son valet po allâ einmottâ dâi chaudzès pè lo bord dè la Venodze. Tandì que lo villhio étai ein trein dè fratsi cliâo brantsès dè chaudze, son valet arrevè per hazà avoué on autro coo, et vi-ront lo père aguelhì su 'na grougne à fin bord dè la Venodze. Cllia chaudze qu'avai cru corba, peintsivè

su l'édhie à 'na pliaçe iò y'avai on pecheint go qu'avai bin dix pi dè pré-vond, et se lo pourro Traque ne s'é-tai pas bin tenu, l'arai fè 'na terriblia écollerbotâie. Quand son valet lo ve dinsè esposà, ye fe à cé qu'étai avoué li :

— Eh ! vouâite-vai mon père ! se pè malheu l'allàvè sè laissi tsezi, mon iâodzo sarai fotu.

Chiens.

Nous avons sous les yeux l'arrêté pris le 12 octobre dernier, par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, ordonnant le séquestre sur les chiens des communes de Romont, Mézières, Les-Clânes, Villaraboud, etc.

Nous y glanons les passages suivants, qui sont à remarquer :

« Considérant que cet animal avait » mordu une femme, un chat et *peut-ê-tre d'autres animaux*, et que dès lors » il y a obligation, etc. »

« Art. 2. Dans ces communes, tous » les chiens doivent être munis de » muselières métalliques, *adaptées à la » tête au moyen de courroies solides » et formant autour et en avant du mu- » seau de l'animal* une cage assez forte » pour le mettre dans l'impuissance » de mordre sans l'empêcher de » boire. »

L'allure.

On gaillâ que reluquâvè onna galéza felhie, avai einviâ dè fèrè on bet d'accordâiron avoué et dè l'avai po fenna ; mà la pernetta ne s'èin tsaillessâi pas, kâ lo lulu n'étai pas bio. L'avai la tignasse et la berbitche cou-leu loton, et l'est 'na couleu que ne plié pas ài grachâosès, et per dessus lo martsî, l'étai crottû et l'avai on ge

qu'einvoyivè l'autro pè lo Tonquin, que lo pourro coo bielliâvè et qu'on ne savai jamé iò guegnivè ; mà lo gaillâ sè tegnâi drâi qu'on tsâno et l'avai portant l'air tot crâno quand on lo vayai du pè derrâi.

Quand don volliè demandâ à la gaupa se le lo volliâvè, la pernetta fe dâi façons, quand bin lo compagnon n'étai pas avoué rein. Mà que volliâivo, se lo tieu lâi est pas ! et totes ne sè mariont pas po la mounia. Enfin, tantiâ que le ne volliè pas derè oî, et lo pourro luron ne compregnâi pas qu'on lo refusâi.

— Et pi, se lâi fe on ami, à quoui racontâvè tot, cein est-te bin z'u ?

— Ao ouai ! la bougressa ne mè vâo pas.

— Eh que vâo-tou ! l'amè mi cau-quon dè fignolet et qu'aussè 'na pe finna frimousse què tè.

— Ye sè bin que ne su pas tant bio, repond lo chalând ; mà portant y'é dè l'allure !

Sous le titre : **Le nez de Karl von Spargelthal**, les *Etrennes fribourgeoises* publient la boutade qu'on va lire, et qui rappelle singulièrement le *Nez d'un notaire*, de About.

Nous abrégeons quelque peu :

Beau comme Apollon, valeureux comme Mars, tel était Karl-Hans-Ludwig von Spargelthal, étudiant à l'Université de Heidelberg. Personne mieux que lui n'aurait su boire dans un après-midi 20 à 25 chopes de bière, et personne n'aurait pu porter avec plus de majesté et de raideur le costume traditionnel. Toutes les femmes l'adoraient.

Mais, hélas ! les médailles ont des revers. Dans un duel, le nez du bel étudiant fut tranché par le sabre de

grande stupéfaction, il appliqua la clarinette à ses lèvres et commença d'en jouer...

C'était une improvisation mi-profane et mi-sacrée, tantôt sur des motifs de chants d'église, comme l'*Adeste fideles* ou *O filii et filiae*, tantôt sur de vieux airs d'autrefois : *O ma tendre musette, A peine au sortir de l'enfance*, etc. Le curé ne jouait vraiment pas mal, et ses paroissiens, loin d'être ébaubis, comme moi, de cet étrange intermède, paraissaient trouver la chose toute naturelle et s'en réjouir considérablement. Les femmes avaient des airs extasiés, les hommes agitaient le menton en cadence et les enfants écarquillaient joyeusement les yeux. Les sons nasillards de la clarinette montaient allègrement dans la pauvre petite église qu'ils remplissaient de mélodies tendres et naïves.

Les vieilles images de sainteté accrochées au mur en semblaient rajeunies ; les fleurs en papier qui ornaient l'autel frissonnaient doucement, comme cares-

FEUILLETON du CONTEUR VAUDOIS

LE CURÉ DE VIRELOUP

par André THEURIET.

II

On venait de dire la Préface. L'instituteur, en surplus, psalmodiait, accompagné d'un vieux chantre : *Sanctus, sanctus, sanctus... benedictus qui venit in nomine*. Le prêtre, assisté de deux enfants de chœur aux cheveux blonds embroussailés, disait le canon de la messe. Après avoir élevé le calice pour le faire adorer aux fidèles, il récita le *Pater* d'une voix claire et bien timbrée, puis la sonnette tinta trois fois pour l'*Agnus Dei*, et, tenant le saint-ciboire dans ses mains, le curé descendit de l'autel pour donner la communion à deux ou trois fidèles. Je pus alors examiner rapidement les traits de celui auquel j'allais tout à l'heure demander à déjeuner.

Agé d'une cinquantaine d'années, maigre et nerveux comme ses paroissiens,

avec des yeux limpides et naïfs, un nez proéminent et une grande bonne bouche aimable, il avait la figure d'un homme simple et d'un brave homme. Après la communion, il remonta les degrés de l'autel et procéda aux ablutions. Quand il eut essuyé le calice et renfermé le saint-ciboire dans le tabernacle, je remarquai dans toute l'assemblée un mouvement inusité. On se mouchait, on toussait, chacun s'arrangeait et se calait comme pour mieux écouter ; les yeux tout à l'heure ensommeillés, s'allumaient maintenant et se tournaient impatientement vers la niche où l'enfant de chœur avait été replacer les burettes. Un moment, je supposai que le curé allait prêcher, mais je fus bientôt détrompé par la réapparition du jeune acolyte, portant cette fois sur un plateau... Devinez quoi ? Une clarinette. — Au même moment, toutes les physionomies eurent un ensoleillement de satisfaction, tandis que le prêtre prenait l'instrument. Il y promena lentement les doigts, puis à ma